On pourrait, en France même, commencer un certain nombre d'expériences en vue de découvrir le meilleur toxique à diriger contre elles. On profiterait sans doute des résultats qui ont été obtenus en poursuivant la destruction du *Phylloxera*, et qui ont été en partie obtenus au laboratoire de la station viticole de Cognac (1). Les praticiens jugeront s'ils ont quelque chose à emprunter à ces recherches.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1879.

PRÉSIDENCE DE M. PRILLIEUX.

M. Mer, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations.

Dons faits à la Société :

P. Brunaud, *Liste des plantes phanérogames et cryptogames croissant spontanément à Saintes* (Charente-Inférieure) *et dans les environs.*

J.-M. Casimir Arvet-Touvet, *Additions à la Monographie des* Pilosella *et des* Hieracium *du Dauphiné, suivie de l'analyse de quelques autres plantes.*

Elie Marchal, *Révision des Hédéracées américaines.*

Rev. W. B. Clarke, *Remarks on the sedimentary Formations on New South Wales.*

Kaiser, *Ulmoxylon, ein Beitrag zur Kenntnissfossiler Laybhölzer.*

G.-A. Pasquale, *Notizie botaniche relative alle provincie meridionali d'Italia pel* 1878.

Joh. Lange, *Nogle Bidrag til Sporgsmaalet om Ændringerne i Danmarks Planteværet.*

Joh. Lange og H. Mortensen, *Oversigt over de i Aarane* 1872-78 *i Danmark Fund ne sjuldnere eller for den danske Flora nye Arter.*

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'agriculture informe la Société qu'il souscrit à douze exemplaires du *Bulletin*.

(1) Expériences faites à la station viticole de Cognac, par MM. Mouillefert et Cornu (*Recueil des savants étrangers*, t. XXV, n° 3).

M. le Président annonce que des remercîments seront adressés, au nom de la Société, à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

M. Cornu fait à la Société la communication suivante :

VALEUR DES CARACTÈRES ANATOMIQUES AU POINT DE VUE DE LA CLASSIFICATION DES ESPÈCES DE LA FAMILLE DES CRASSULACÉES,

par **M. Maxime CORNU**.

L'anatomie des Crassulacées a été souvent étudiée. Depuis le travail de Regnault (1) sur ce sujet, on a publié plusieurs mémoires sur la structure des plantes si intéressantes de cette famille; on ne paraît pas avoir observé une particularité très curieuse qui constitue, pour les Crassulacées, un type spécial de tiges anomales.

Ayant eu l'occasion, il y a plusieurs années, d'étudier un *Sempervivum* exotique cultivé au Muséum, desséché après avoir fleuri, j'y rencontrai une modification complète de la structure ordinairement admise pour ces plantes, et je voulus rechercher si d'autres espèces ne la présenteraient pas. Cette modification se retrouve en effet sur plusieurs espèces voisines (2), mais les herbiers seuls me permirent de la reconnaître; sur les plantes vivantes en petit nombre, du reste, mises à ma disposition, elle ne se retrouva pas.

On sait que chez un certain nombre de Crassulacées, et en général chez les *Sempervivum*, les rayons médullaires font défaut, ainsi que les vaisseaux distribués ordinairement dans le bois; les vaisseaux sont groupés alors dans la région interne de l'anneau ligneux, vers l'étui médullaire.

Dans certaines tiges, le bois dense est interrompu par des places où les éléments ne se sont pas lignifiés : ce bois est formé, comme dans les autres espèces, de fibres disposées en files régulières; çà et là sont répartis des îlots de cellules demeurées minces, au milieu desquelles on rencontre des vaisseaux élégamment rayés ou spiralés.

Dans la modification spéciale que j'ai observée, le bois était continu, dépourvu de vaisseaux dans sa masse; il en était muni seulement à la périphérie de la moelle, volumineuse et le plus souvent détruite, qui occupait le centre de la tige desséchée; mais autour de ce cylindre ligneux, semblable à ceux de beaucoup d'autres tiges, se trouvaient des productions

(1) *Ann. sc. nat.* 4e série, t. XIV, p. 73, pl. 4-9.

(2) Une note sur ce sujet a été lue devant l'Académie des sciences (*Comptes rendus*, séance du 7 mars